

## ROMA, AMOR

Je vous propose de nous pencher un moment sur un fait divers – je n’ose parler d’exploit pour désigner l’événement – très ancien, puisque de peu postérieur à la guerre de Troie : l’enlèvement des Sabines – un épisode dûment attesté ! – tel qu’il a été relaté par exemple par Tite-Live dans son « Histoire romaine » (1). Prenons le récit de Tite-Live, écrit plusieurs siècles après, comme un apologue.

« Selon Tite-Live, les Romains de la génération de Romulus – qui n’est pas tout à fait la première génération, mais dans le Latium, à cette époque, les Romains restent tout de même des immigrés de fraîche date, assez récemment arrivés de Troie-. Voulant fonder des familles et perpétuer leur ville, ils font des demandes en bonne et due forme à leurs voisins les Sabins. Ce faisant, ils témoignent du fait qu’ils connaissent bien les règles de l’exogamie, et qu’ils sont disposés à s’y soumettre ».

Il est vrai que les filles en âge d’être pourvues ne sont pas *légion* à Rome : dans chaque famille, on n’en trouve qu’une au plus, l’aînée ; de fait, les cadettes, à peine nées... disparaissent : signe avéré d’imprévoyance de la part des Romains. Malgré leur bonne volonté manifeste, les Romains essuient des refus caractérisés : peut-être les Sabins ne veulent-ils pas donner leurs filles en mariage à des descendants d’étrangers, vraisemblablement pas encore

tout à fait assimilés, qui sait ? En tout cas, ces Romains apparaissent encore certainement, aux yeux des Sabins, et à leurs propres yeux peut-être, comme des descendants de Paris, ravisseur d’Hélène : des hommes qui couchent avec toutes les femmes, même avec les femmes de leurs voisins – c’est du moins ce qu’on peut soupçonner. On observera d’ailleurs que point n’est besoin d’être romain pour avoir envie de coucher avec la femme de son voisin. Mais passons.

Ainsi éconduits, les Romains trouvent tout de même un moyen de se procurer des femmes : ils les enlèvent aux Sabins, au cours d’une fête équestre à laquelle ils ont invité tous les peuples voisins.

Point n’est besoin d’imaginer la scène : nous pouvons avoir une idée assez vive et précise, de visu, de la manière dont ce rapt s’est passé, en regardant tel tableau de Poussin, de Rubens, ou même... de Picasso : un régal, un enchantement pour les yeux. Les Sabines y apparaissent en effet pour ce qu’elles sont : de vraies, de superbes femmes, des femmes-femmes, tout à fait dignes d’être convoitées par les Romains.

Une fois dissipée la fascination « esthétique » (ou érotique) exercée indéniablement par la scène de l’enlèvement, notons tout de même que l’acte de trahison des Romains, certes perpétré au mépris des lois sacrées de

## HISTOIRE

l'hospitalité, est accompli en réalité pour une noble cause : sa visée –lointaine il est vrai– est la grandeur de Rome. De plus il est prévu d'emblée qu'après avoir réalisé le *kidnapping*, les Romains, prévoyants cette fois (et organisés !), épouseront leurs captives, leur feront des enfants : tout cela, pas seulement pour l'expansion ou pour la grandeur de Rome, mais pour la survie de la Ville, «*Urbs*». Sans descendance en effet, une société s'éteint d'elle-même en une génération, or Rome manque cruellement de femmes, Tite-Live nous l'explique en toutes lettres. A cette époque d'ailleurs, soit dit en passant, l'«*Urbs*» n'est pas encore une grande puissance au sens habituel du terme : c'est un bled, une petite citadelle défendue par des gens de peu, «nécessiteux et obscurs» selon Plutarque, mais remuants et teigneux, vivant dans quelques cabanes disséminées sur des collines, Palatin, Aventin, Esquilin, Quirinal, Viminal et j'en passe. Il leur faut donc à tout prix se procurer des femmes, des procréatrices –si possible vierges.

Tite-Live est formel : dans cette affaire, il n'y a pas eu d'abus sexuels du tout. Incroyable mais vrai ! Le besoin sexuel n'était nullement en jeu. En ce temps-là, n'en doutez point, les Romains maîtrisaient totalement leur pulsion sexuelle. L'enlèvement des Sabines nous donne donc un très bel exemple de «vertu» au plan communautaire.

À l'issue du rapt, que fait Romulus ? Il parle aux Sabines. Il ne leur adresse pas une harangue collective ; il leur parle une par une ; il leur explique les choses. C'est le même discours pour toutes, mais il le tient à chacune, séparément. L'effet produit n'est donc certainement pas le même que celui d'une allocution prononcée devant un groupe de captives terrorisées, éplorées et dolentes, embrassant les genoux

du ravisseur, ou peut-être, récriminantes et hurlantes, en tout cas perdues, affolées sans leurs pères, leurs frères, leurs futurs époux sabins. On savait déjà à cette époque, c'est-à-dire bien avant Lacan –du moins Romulus le savait-il –, qu'il convient de prendre les femmes une par une, comme le fera plus tard Dom Juan. Cela ne se dit peut-être pas, mais cela se fait ; et Romulus le fait.



Romulus explique donc aux captives que la violence nécessaire à leur enlèvement... *«ne doit être imputée qu'à l'orgueil de leurs pères, et à leur refus de s'allier, par des mariages, à un peuple voisin ; que cependant c'est à titre d'épouses qu'elles vont partager avec les Romains leur fortune, leur*

*patrie, et s'unir à eux par le plus doux nœud qui puisse attacher les mortels, en devenant mères*... Elles vivront honorablement dans les liens du mariage, elles partageront les biens et les droits civiques de leurs époux. Et les leurs ? me direz-vous. Que vont devenir les biens des Sabines enlevées ? leurs dots ? leurs patrimoines ? leurs droits civiques ? Laissons cela de côté, pour aller à l'essentiel : ces femmes sabinnes ne deviendront pas des esclaves, mais des femmes libres, des citoyennes romaines (pas tout à fait les égales des hommes cependant dans la société romaine). De sorte qu'on se dit qu'il eût –peut-être– mieux valu pour elles se faire kidnapper par les Étrusques par exemple –les Étrusques paraissant nettement plus aimants et plus égalitaires que les Romains–, question d'ancienneté et de prestige aussi : car le prestige des Romains, lui, est encore à venir, alors que celui des Étrusques est forgé de longue date ; mais ne chipotons pas. Par conséquent, bien pourvues de maris, ces femmes sabinnes deviendront non seulement des matrones (*matrona* : un terme désignant à Rome la femme mariée), mais encore les mères, romaines, d'hommes libres : des petits Romains tout-mignons, des garçons sans aucun doute, «*beaux, bien formés et bien natures*» (2). Comment ne pas être sensibles à de tels arguments ? Et comment, dès lors, ne pas se rendre aux dits arguments ? Dans un enlèvement, les arguments, ça change tout, ou du moins, beaucoup de choses (néanmoins il faut penser aussi que les Romains pourraient avoir d'autres arguments plus ou moins «frappants» en réserve). Ajoutons à cela ce que Tite Live ne manque pas de préciser : ... «*A ces paroles se joignaient les caresses des ravisseurs, qui rejetaient la violence de leur action sur celle de leur amour, excuse toute-puissante sur l'esprit des femmes*»... Dans ces conditions,

comment ces femmes-là pourraient-elles ne pas oublier «leur ressentiment» ? Nul doute qu'elles ne l'oublient rapidement.

Cependant, du côté des Sabins, que se passe-t-il ?

Eh bien, comme il est normal et légitime, les Sabins se sentent humiliés, frustrés et furieux, après avoir perdu leurs filles, leurs sœurs, peut-être même leurs épouses ou leurs fiancées : dans le feu de l'action, les Romains ont-ils seulement eu le temps de faire le tri entre les femmes ? Le rapt est allé si vite ! Les Sabins, très amers donc, et à juste titre (pensez à la colère d'Achille privé d'une captive seulement (3), et aux conséquences désastreuses, quasiment incommensurables, de cette colère...), déclarent la guerre aux Romains.

Traversons les péripéties de cette guerre ; passons directement au point névralgique : au moment où les Romains prennent l'avantage dans l'ultime bataille, la bataille décisive, les femmes «raptées» (les femmes sabinnes, ou plutôt, «d'origine sabine» : les «ex-Sabines», donc) interviennent : elles s'interposent entre les combattants.



Selon Tite-Live... [elles] «*sont allées, courageuses, au milieu des projectiles...*» (Prenant tous les risques, elles ont quitté les domiciles conjugaux, l'espace privé de la *domus*,

pour investir l'espace de la guerre : elles apparaissent à l'improviste au moment et à l'endroit où leurs hommes ne les attendent pas), «...leurs cheveux défaits et leurs vêtements déchirés...» (Elles sont donc encore plus belles aux yeux des combattants, de leurs maris tout neufs, de leurs pères, de leurs frères ! Le spectacle qu'elles offrent à cet instant précis est d'ailleurs tout à fait similaire à celui qui a *captivé* ces mêmes hommes au cours du rapt). Exposant leurs appas, ces femmes incarnent Éros «démultiplié» venant se présenter, bruyamment certes –ces femmes crient et mènent grand tapage–, devant Thanatos et ses suppôts). «...*Courant dans l'espace entre les deux armées, elles essayèrent d'arrêter tout nouvel affrontement et de calmer les passions en appelant leurs pères dans l'une des armées et leurs maris dans l'autre, à ne pas appeler la malédiction sur leurs têtes et la souillure du parricide sur celle de leur descendance...*». (Avec le terme «descendance», nous comprenons qu'elles sont déjà enceintes...), «...*en salissant leurs mains du sang de leur beau-fils et beau-père. Elles criaient* : ... («clameurs agitatoires», eût dit Lacan<sup>(4)</sup>), faisant observer que ce genre de sortie ne résout rien, n'est pas de conséquence. Et pourtant, voyez ce qui va se passer, foi de Tite-Live ! Suivons de près le texte au moment où celui-ci reprend les propos des femmes, devenues incontrôlables)... «*Si ces liens de parenté, si ces mariages vous sont odieux, c'est contre nous qu'il faut tourner votre colère c'est nous qui sommes la cause de cette guerre. Nous préférons mourir plutôt que de survivre à nos maris ou à nos pères, de rester veuves ou orphelines*»... (Bel exemple de dévouement féminin, me direz-vous ! consistant à prendre sur soi toute la faute, et à réclamer d'en subir le châtement). Les effets du discours proféré

par Romulus dépassent toutes les espérances : les ex-Sabines *viennent à résipiscence*, au sens strict du terme –reconnaissance d'une faute, avec volonté de s'amender–, et ce, sans qu'on leur ait rien demandé. Très fort, ce Romulus ! Nous voyons ici ce que peut la rhétorique sur le sexe dit «faible». Néanmoins nous devons penser aussi que ces femmes ont vraisemblablement été bien élevées, et bien conditionnées à exalter la loi du phallus.

En ce cas comme en bien d'autres, suggèrent-elles, ce qui arrive est toujours la faute des femmes, trop belles, trop désirables (pensez à «Cette Hélène, qui trouble et l'Europe et l'Asie»<sup>(5)</sup>), et qui troublera encore, bien longtemps après ces faits, l'esprit de Racine, pourtant fin connaisseur des femmes) : en l'occurrence, pour ce qui concerne ces ex-Sabines, il est clair que les Romains n'ont pu se retenir de les kidnapper ; c'est d'ailleurs certainement ce qu'ils leur ont dit sur l'oreiller. En tout cas nous ne sommes pas loin des bûchers funéraires de l'Inde, sur lesquels certaines veuves, légitimement éplorées, ont été parfois invitées (incitées) à se sacrifier, quand elles ne le faisaient pas d'elles-mêmes. On nous parlera ensuite du masochisme féminin : dans bien des cas il ne s'agit en fait que d'un simple dévouement à la cause, à la bonne cause des hommes).

Que va-t-il se passer ? A notre étonnement, loin de renvoyer à leurs foyers des compagnes dont le comportement intempestif pourrait à bon droit les irriter, les rudes, les farouches guerriers s'attendrissent : «...*L'émotion gagne à la fois les soldats et les chefs. Non contents de faire la paix, ils réunissent en un seul les deux États, mettent la royauté en commun, transportent le siège à Rome*». L'influence des femmes passe par

l'émotion, et peut-être par l'amour (paternel et/ou conjugal). Notons tout de même que ce sont les hommes qui décident : la «loi humaine» et sociale est sauve. Mais les «farouches guerriers» en question avaient-ils réellement envie d'en découdre ? Question déplacée, que nous ne poserons pas aujourd'hui.

Avec la réconciliation, les Sabins acceptent donc de ne plus former qu'une seule nation avec les Romains : une nation romano-sabine.

Dans cet épisode, le récit de Tite-Live, dans le passage concernant l'intervention des femmes, fait d'abord ressortir la modalité de cette intrusion inopinée, qui revêt un caractère très hystérique –naturellement !– mais ne se présente pourtant pas tout à fait comme une revendication hystérique : ces femmes adoptent une position de suppliantes, c'est-à-dire qu'elles ne contestent pas le pouvoir masculin –elles restent unanimement déférentes vis-à-vis de ce pouvoir. C'en est au point que nous devrions presque les considérer comme «légalistes». Elles sont donc de très bonnes névrosées, au sens lacanien du terme <sup>(6)</sup>.

De plus, ces femmes proposent leur propre sacrifice, ce qui met d'autant plus en relief un premier point : les femmes sont des empêcheuses de se battre en rond. Elles interviennent ici au nom de la vie. Décidément, la guerre, la mort, les belligérants forment un monde masculin. Quand le vernis de la civilisation craque... Caïn et Abel s'étripent. De même, le meurtre (réel ou mythique) du père, est perpétré par les frères de la horde dans «Totem et tabou». Mais, me direz-vous, comment nous autres filles nous y prenons-nous pour accomplir le meurtre nécessaire du père ? Eh bien, nous «tuons» notre père allègrement... quand nous nous marions. Gérard

Pommier a fait observer à ce propos que, dans notre société, le meurtre du père, par la fille, est toujours symbolique <sup>(7)</sup> : il s'effectue au moment du mariage, par un simple changement de nom. Cette signification permet d'ailleurs de mieux comprendre par exemple le fait que certaines femmes conservent leur nom marital (qui devient alors leur «nom d'usage» aux yeux de l'Etat-civil) lorsqu'elles divorcent. Le père qui demande alors à sa fille : «tu reprends ton nom de jeune fille, naturellement ?», signifie par là qu'il n'a pas tout à fait accepté d'être «meurtri» par sa fille.

Notre mission ne consisterait donc pas à nous faire guerrières ou meurtrières. En revanche, cet apologue dit que nous pouvons devenir invoquantes, et tenter de calmer le «jeu» de Thanatos. À quoi j'ajouterai que nous pouvons même réaliser cette vocation en silence : un silence «performatif». Voyez les Mères de la place de Mai à Buenos Aires.

Le récit de Tite-Live suggère d'ailleurs qu'en agissant comme elles le font, les femmes ne considèrent pas tactique ni stratégie, mais prennent une initiative, sans mot d'ordre ni organisation préalable, dans un «lan» – *impetus*, écrit Tite-Live, c'est-à-dire «élan, mouvement d'impulsion». Le «jeu» de la stratégie et la réflexion intellectualisante, eux, sont du côté des hommes.

Deuxième point : l'intervention des femmes sur le champ de bataille se formule par référence aux lois symboliques : celles des liens familiaux, «liens de parenté» selon le rapport de Tite-Live (ne croirait-on pas que ces femmes ont lu Lévi-Strauss <sup>(8)</sup> ? Et je note qu'Antigone agit exactement de la même façon lorsqu'elle se dresse, seule, devant Créon, détenteur de l'autorité suprême à Thèbes,

au nom de ce que représente le signifiant «frère» : La fraternité est faite de liens de sang, et surtout, de liens de signifiant, dans la mesure où, sans le signifiant, ces liens ne sont pas reconnus –voyez les leçons sur «Antigone», dans le séminaire de Lacan sur «L'Éthique de la psychanalyse» (9). En somme, dans ces deux cas, l'élément féminin vient rappeler aux hommes ce que l'ordre symbolique demande : position singulière, dans la mesure où nous avons coutume de considérer que les femmes échappent en partie à l'ordre symbolique (par la jouissance Autre, par l'usage du langage, par son rapport au corps...).

Plus largement, le récit de Tite-Live insiste sur des discours, coutumes, rituels, comportements et règles socialisés.

Son déroulement fait apparaître d'abord les démarches officielles et discours (supposés) des Romains aux Sabins, conformes aux règles sociales de la demande en mariage.

Puis il fait entendre le discours de Romulus aux captives pour les amener à se soumettre de bon gré. La rhétorique de ce discours vise à exonérer les Romains d'une réputation peu enviable de bandits et de violeurs (c'est la fonction de tromperie du langage, particulièrement le langage du pouvoir, le langage politique ; mais n'est-ce pas aussi, parfois, le langage tenu aux femmes par les hommes ?). Il vise également à faire miroiter les avantages futurs légaux de la situation pour les femmes enlevées : elles deviendront des citoyennes romaines –peut-être même deviendront-elles des... *patriciennes*. Par conséquent, après le rapt et par le rapt elles acquièrent un statut (enviable), une légitimité sociale – dans une autre société que leur société d'origine cependant ; mais n'est-ce pas le lot féminin par

excellence ? Voyez Lévi-Strauss...

Il apparaît ensuite que les tenues, gestes et cris des femmes éplorées, sur le champ de bataille, obéissent à des règles aisément décodables (cheveux défaits et vêtements déchirés : conduites du deuil, particulièrement en pays méditerranéen).

A ce moment, les discours proférés par les femmes éplorées font appel à des notions religieuses, notamment les notions de sacrilège, de malédiction, de souillure engendrée par le parricide (ici : le meurtre du beau-père) et par le meurtre du beau-fils, apparaissant comme des transgressions majeures, parce qu'ils attaquent les liens familiaux. On relève également la référence à une transmission intergénérationnelle de la souillure : toute la descendance –progenies, comme l'écrit Tite-Live–, la lignée, la «souche» sera souillée, le crime des pères et grands-pères retombant sur la tête des enfants et petits-enfants.

Au départ donc, est commis un acte de trahison, une transgression collective masculine délibérée : une trahison par violation des lois de l'hospitalité. Le rapt s'effectue par violence et par surprise, non par séduction. Quelle en sera la qualification pénale ? Cet acte de brigandage, commis «en bande organisée», est une forme particulière de délinquance criminelle. Il déclenche une mesure de rétorsion, la guerre.

Mais cette guerre est-elle une parenthèse ? En ce qui concerne les Sabines (les matrones toutes neuves, les futures mamans !), nous pouvons deviner ce qui s'est passé à la fin du conflit, dans l'attendrissement général («Rentre à la maison, ma chérie, tu vas bientôt accoucher, ce n'est pas prudent de rester dehors, dans ton état»). Rappelons que dans

la Rome antique les femmes avaient le même statut juridique que les enfants.

Retenons pourtant que dans cette histoire qui finit bien (trop bien peut-être ?), c'est l'objet «déclencheur» (ou supposé tel) de la guerre lui-même qui met fin à la guerre, passant peut-être d'un statut d'objet à un statut de sujet –qui sait ? N'y a-t-il pas là, de la part d'un historien «républicain» (respecté pourtant par l'empereur Auguste), une façon un peu particulière de célébrer la grandeur naissante de l'«Urbs», et d'élever son monument personnel à la gloire de Rome ? *Roma, Amor*

#### ÉLISABETH DE FRANCESCHI

(<sup>1</sup>) Titus Livius, «*Ab Urbe condita libri*» («*Les livres depuis la fondation de Rome*»). En traduction, Tite-Live, «*Histoire romaine*», livre I, 9 à I, 13 (traduction de M. Nisard, 1864).

(<sup>2</sup>) Rabelais, «*Gargantua*», chapitre LII, «*Comment Gargantua feist bastir pour le moyne l'abbaye de Theleme*».

(<sup>3</sup>) Homère, «*Iliade*».

(4) «*Ce n'est évidemment pas au niveau des clameurs agitatoires que peut s'affiner, se traiter, se produire ce qui peut faire tournant décisif en quelque chose*» (Lacan, séminaire XVI, «*D'un Autre à L'autre*», leçon du 19 mars 1969). En proférant cette phrase, Lacan

*n'avait sans doute pas en tête l'épisode relaté par Tite-Live ?*

(<sup>5</sup>) Racine, «*Iphigénie*», acte IV, scène 4.

(<sup>6</sup>) «*Le névrosé, plus que tout autre, met en valeur ce fait exemplaire qu'il ne peut désirer que selon la loi*». (Lacan, séminaire X, «*L'angoisse*», leçon du 27 février 1963).

(<sup>7</sup>) Gérard Pommier, «*Le nom propre – Fonctions logiques et inconscientes*», P.U.F., coll. «*philosophie d'aujourd'hui*», 2013, en particulier p. 160-161, où Pommier relève que «*cette transmission du nom propre parabolise cette constellation désirante qui rend le parricide licite et excitant (personne n'en meurt vraiment)*». Le «*nom du père*» est la métaphore de cette transmission».

(<sup>8</sup>) L'ouvrage de Claude Lévi-Strauss, «*Les structures élémentaires de la parenté*» (P.U.F.), n'a pourtant été publié qu'en 1949. Mais peut-être Lévi-Strauss avait-il lu Tite-Live ?

*L'exemple donné par les Sabines n'a-t-il pu l'inspirer lorsqu'il a forgé sa théorie de l'alliance et, plus largement, lorsqu'il a écrit son «Anthropologie structurale» ? Nous laisserons ces questions en suspens, au moins provisoirement.*

(<sup>9</sup>) Lacan, séminaire VI, «*L'éthique de la psychanalyse*», en particulier la leçon du 8 juin 1960.